

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 30 JANVIER 2025

DEL-2025-16

L'An deux mille vingt-cinq, le 30 janvier, à 14 heures, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 23/01/2025, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Étaient présents :

Mmes PARIS, TARAGON, WENDLING.

MM. AEBISCHER, BAUD-GRASSET, BOISIER, BOUCHET, BOUVARD, CATTANEO, COUTIER, DEAGE, DESCHAMPS, FRANCOIS, HACQUIN, JACQUES, PEUGNIEZ, RATSIMBA, STEYER.

Étaient absents ou excusés :

Mmes DALL'AGLIO, DETURCHE, MERMIER.

MM. CALLET, CHASSAGNE, DAVIET, GILLET, GUILLOTTE, GYSELINCK, MATHIAN, OBERLI.

Assistaient également à la réunion :

Mmes CHRISTIN, DARDE, ECALARD, GIZARD, JAILLET, KHAY, PERRILLAT, ROUSSET,

MM. CHALLEAT, DUPERTHUY, GRANGE, LOUVEAU, VIVIAN, SOULAS : du SYANE.

Membres en exercice : 29

Présents : 18

Représentés par mandat : 0

Objet : COMMUNE D'ANNEMASSE - MARCHE DE SERVICES POUR UNE MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA CREATION D'UN SERVICE PUBLIC DE CHAUFFAGE URBAIN

Rapport présenté par M. Gilles FRANCOIS.

Le Syndicat dispose depuis 2017 de la compétence « création et exploitation d'un réseau public de chaleur ou de froid ». Ainsi, les communes peuvent, selon leur souhait et conformément à l'article L.2224-38 du Code Général des Collectivités Territoriales, transférer cette compétence au SYANE pour la réalisation de projets publics.

C'est ainsi que le SYANE s'est vu transférer la compétence réseau public de chaleur par les communes d'AMBILLY, de VILLE-LA-GRAND et de VETRAZ-MONTHOUX, respectivement en octobre 2019, octobre 2019 et mars 2023.

La commune d'ANNEMASSE a réalisé en 2023 un Schéma Directeur de développement de réseaux publics de chaleur sur son territoire, qui a mis en évidence la pertinence de création d'un nouveau réseau de taille importante et limitrophe aux communes de VILLE-LA-GRAND et VETRAZ-MONTHOUX. Le foncier identifié à ce stade pour l'installation de l'unité de production de chaleur renouvelable de ce futur réseau est situé sur la commune de VETRAZ-MONTHOUX.

Ainsi, et afin de permettre un développement des réseaux publics de chaleur cohérent à l'échelle de la conurbation d'Annemasse, la commune d'ANNEMASSE et le SYANE se sont rapprochés pour piloter une étude de faisabilité concernant la réalisation d'un unique réseau public de chaleur permettant de desservir tout ou partie du territoire des communes précitées.

Les membres du Bureau sont invités :

1. à donner délégation au Président pour l'attribution du marché à conclure avec le titulaire qui aura proposé la meilleure offre au regard des critères de jugement précités, après avis de la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes sur le classement des offres et proposition de l'attributaire du marché,
2. à autoriser le Président à signer le marché.

**M. Christian AEBISCHER ne prend pas part au vote.
Adopté à l'unanimité.**

Le Président,

Joël BAUD-GRASSET.

Syane
ENERGIES & NUMERIQUE